

Merci pour cette occasion de me présenter et de présenter le travail du Conseil des arts de la Baie aux nouveaux membres du conseil. Je m'appelle Lalie Douglas, je suis originaire de Montréal et je suis à Clare depuis un ans et demi et en poste comme directrice générale du Conseil des arts de la Baie depuis décembre de l'année dernière.

Le Conseil des arts de la Baie, aussi connu comme le CAB, est une association à but non lucratif qui existe depuis 1968. On a le mandat de faire la promotion et le développement des arts à la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse. Le CAB gère l'atelier d'estampe La Manivelle et la galerie Le Trécarré. On organise des expositions, des ateliers d'arts et on organise des marchés d'art et d'artisanat comme l'art des Dimanches et le Bazart lors du CMA.

Le Cab à organisé les marchés Art des Dimanches durant 9 semaine en été, le Bazart lors du festival d'ouverture du CMA et cette année nous avons organiser une journée portes ouvertes d'ateliers d'artistes Artventure, qu'on espère en faire une activité annuelle.

Nous avons donné des ateliers d'art pour les enfants lors de la semaine de relâche en collaboration avec Récréation Clare et 6 ateliers pour adultes sur l'aquarelle, le gelli plate, et l'estampe.

En 2024 on a eu 6 expositions, incluent deux avec l'appuis du CMA : *Vivre à la Baie*, une expo de nos membres, et *ACADIE, le peuple, le paysage, l'histoire* une exposition d'artistes professionnels, qui réunissait le travail de 8 artistes de la Nouvelle Écosse et du Nouveau Brunswick. Pour cette exposition, avec le financement du CMA on a pu payer les droits d'exposition professionnelles à ces artistes. Le droit d'exposition est semblable au droit d'auteur qui est payé aux musiciens lorsqu'on joue leur musique à la radio. Toutes les galeries autres que les galeries commerciales qui font la vente, sont censé payer ce droit d'exposition. Être payé pour son travail d'artiste est le premier critère pour devenir artiste professionnelle.

Le CAB existe maintenant depuis presque 60 ans mais on est toujours en évolution. Nos projets sont soutenus par nos membres, la municipalité, le bureau de tourisme et le CMA et au fonctionnement avec le Operating Assistance to Cultural Organizations de Communities, Culture, Tourism and Heritage. Cette subvention du CCTH permet principalement de payer nos assurances, les services de tenu de livre et le salaire pour le poste à temps partiel de 10 heures par semaine du DG (moi).

Il y a beaucoup d'intérêt aux arts dans la communauté et dans la région. Nous sommes très chanceux d'avoir deux galeries à Clare – le Trécarré et le Père-Léger-Comeau à Sainte Anne, mais (comme tout le monde) il manque les sous pour faire tout ce qu'on veut comme on voudrait le faire.

Les arts aident le tourisme- le CAB aimerait que la région de Clare devienne une destination pour les arts!

En plus de promouvoir les activités artistiques dans la communauté, une grande partie des responsabilités de mon poste est d'essayer d'aller chercher des autres sources de subventions. Par exemple, j'ai fait des demandes de subventions pour pouvoir offrir des ateliers gratuits aux aînés – on saura au printemps si on l'a reçu.

On peut aussi faire des demandes à Arts NS pour avoir les sous pour payer les droits d'exposition et même le déplacement pour des artistes invité, mais ce n'est pas tous les demandes qui sont reçu.

Dans le futur, j'aimerais faire des demandes au Conseil des arts du Canada, mais il faut une historique d'avoir payé les droit d'exposition, et on n'a pas encore ça.

Dans les prochaines années, les rénovations tant attendus du RDV de la Baie deviendront réalité et le CAB s'apprête à faire une demande de subvention au Cultural Spaces Fund de Patrimoine Canada pour moderniser la Manivelle et la galerie Trécarré. Une fois que les rénovations sont faites, nous pourrions offrir encore plus de services et attirer les artistes pour venir à Clare pour des expositions et pour venir travailler à la Manivelle, qui aiderait nos membres en leur donnant accès à ce qui se passe ailleurs dans les arts.

En plus de rêver large, je veille aussi au bon fonctionnement du CAB - En regardant le côté financier de l'organisme, je me suis rendu compte que le CAB n'a jamais fait de déductions à la source pour le salaire du DG et n'a pas de numéro de paie chez le CRA. Une fois que j'ai amené ça au CA, ça a été décidé de commencer les étapes pour normaliser la situation. Nous avons rencontré un comptable pour avoir des conseils et une des choses qui a ressorti est que pour bien faire les choses, nous seront obligé de faire faire notre bilan annuel par un vrai comptable. Le coût prévu pour faire faire le bilan par un comptable est environs \$3000, un montant qui n'a pas été prévus dans notre budget annuel cet année.

Tout revient toujours à l'argent et le CAB espère compter sur la Municipalité pour nous aider de temps en temps – pour de l'aide pour normaliser notre façon de faire nos bilans financiers ou peut-être pour monter une exposition des œuvres des artistes de Clare et faire voyager cette expo ailleurs dans la Nouvelle écose et au Canada.

Nos membres sont pleins d'idées!

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite tous de joyeuses fêtes et une bonne année en 2025